

Image not found or type unknown



Dénonciation de caution bancaire

Par **rosemadeleine**, le **06/02/2009** à **14:56**

bonjour, mon mari et moi même nous sommes portés caution sur un prêt bancaire contracté par notre fils lors de l'achat d'un magasin ;
Nous est il possible de dénoncer cette caution ?
si oui, dans quel cas et quels sont les risques pour notre fils ?
Pouvez vous si réponse positive nous formuler un modèle type de lettre de dénonciation de caution bancaire.
Je vous en remercie par avance et vous prie de croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.